

## Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 11 mai 2026

**Le maire et les élus sont revenus sur le prix décerné récemment à la Ville par l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ). Prévost a reçu la « Plume d'excellence d'or », une distinction attribuée pour la gestion des communications entourant le dossier de l'école Val-des-Monts.**

Le chantier de l'école Val-des-Monts a également occupé une large place dans les échanges. Selon les informations présentées au conseil, les fondations sont maintenant prêtes à recevoir les modules de l'établissement, dont l'installation doit débuter au cours des prochaines semaines. La Ville estime désormais réaliste une ouverture pour la rentrée scolaire de septembre.

Le projet du pont de l'avenue du 4-Mai a donné lieu à plusieurs précisions financières. L'administration municipale a indiqué que le règlement

d'emprunt autorisé à hauteur de 12,3 millions de dollars représentait une enveloppe maximale, alors que les appels d'offres permettraient plutôt de réaliser le projet pour un montant évalué à environ 9 millions. La Ville prévoit également utiliser près de 1,8 million provenant des redevances de développement afin de réduire la part assumée par les contribuables. Selon les données présentées en séance, les revenus fiscaux associés à l'école sont évalués à environ 550 000 \$ par année, alors que le coût annuel du financement du pont serait

d'environ 420 000 \$. Le conseil a aussi rappelé la possibilité de vendre certains terrains municipaux situés à proximité de l'école, ce qui pourrait générer des revenus supplémentaires dans les prochaines années.

Du côté des travaux publics, le conseiller Joey Leckman a demandé aux citoyens d'éviter de former des amas de gravier lors du balayage printanier des rues, expliquant que cela complique le travail des balayeuses mécaniques. Deux véhicules municipaux sont actuellement déployés en complément des opérations réalisées par un entrepreneur externe.

Par ailleurs, la conseillère Audrey Paquette a annoncé le lancement d'une « Tournée des élus », une série de rencontres informelles destinées à favoriser les échanges avec les citoyens à l'extérieur des séances du conseil. Les élus ont aussi rappelé le Grand rendez-vous environnemental, le 16 mai à l'école du Champ-Fleuri, ainsi qu'une séance d'information sur les mesures d'urgence prévue le 27 mai à l'hôtel de ville.

Le conseil a souligné le départ de M<sup>e</sup> Laberge, après 25 ans au service de la Ville de Prévost. Le Conseil a rappelé les récentes nominations de Catherine Nadeau Jobin à la direction générale et de Martine Rouette à la direction générale adjointe.

### Séance du Conseil

Le conseil municipal a adopté plusieurs règlements touchant directement les infrastructures privées et les enjeux environnementaux. La Ville a notamment élargi la portée de son programme Éco-Prêt afin d'y inclure désormais le financement de nouveaux puits privés ainsi que certains travaux liés aux installations septiques. Un règlement d'emprunt de plus de 600 000 \$

accompagne cette décision, dans un contexte où les municipalités cherchent de plus en plus à adapter leurs infrastructures aux pressions exercées sur la ressource en eau et aux effets des changements climatiques.

Parmi les principaux contrats accordés lors de la séance figurent ceux liés à l'aménagement de la rue des Pins, à la rénovation de la caserne d'incendie ainsi qu'à

la construction du futur pont du 4-Mai, une structure préfabriquée en acier d'environ 85 mètres. Le conseil a également confirmé la réalisation du revêtement des terrains de pickleball, reflet de l'essor rapide de cette activité sportive auprès des citoyens.

À l'inverse, les élus ont choisi de rejeter les soumissions reçues pour les travaux du poste de pompage P5 ainsi que pour le projet de corridor de mobilité active reliant la Route verte à la rue des Frangins. Le conseil préfère revoir ces dossiers plutôt que d'entériner des coûts jugés trop élevés ou insatisfaisants.

En matière d'urbanisme, plusieurs demandes de dérogations mineures et de PIIA ont été étudiées, notamment dans des secteurs identifiés comme des « zones anthropiques sonores ». Ces dossiers illustrent les tensions persistantes entre développement résidentiel, densification et qualité de vie, dans une municipalité où les secteurs boisés et les zones de transition entre milieux naturels et grands axes routiers suscitent une pression immobilière croissante.

Enfin, lors de la période du varia, le maire Paul Germain a élargi le débat à un enjeu dépassant largement le cadre municipal en commentant les nouvelles restrictions imposées au Programme des travailleurs étrangers temporaires. Reprenant les préoccupations exprimées par l'Union des municipalités du Québec, il a souligné les impacts économiques que pourraient subir plusieurs secteurs déjà confrontés à une pénurie persistante de main-d'œuvre.

### Périodes de questions

Infrastructures majeures – concernant le financement du nouveau pont (9,1 M\$), la Ville a opté pour un terme d'emprunt de 40 ans, soit le maximum légal permis. Cette stratégie assure une

équité générationnelle : puisque l'infrastructure a une durée de vie de 60 à 70 ans, il est juste que le fardeau financier soit réparti entre les contribuables actuels et futurs. Avec un taux d'intérêt fixé à 3,85 % face à une inflation de 2,4 %, la valeur réelle de la dette diminue annuellement, confirmant la viabilité de cette décision.

**Optimisation des espaces récréatifs** – Pétaque : L'entretien

régulier est désormais intégré au nouveau Plan directeur des parcs. – Pickleball (Val-des-Monts) : L'entrepreneur corrigera les travaux défectueux à ses frais, incluant l'installation d'une surface bleue professionnelle.

**Enjeux environnementaux** – Afin de concilier rigueur environnementale et capacité de payer des propriétaires, la Ville prévoit réviser certains règlements environnementaux liés à la norme Q2-R22, afin de permettre des systèmes de traitement des eaux moins coûteux et plus accessibles aux propriétaires. Un citoyen a exprimé sa gêne quant au remplissage des camions-citernes via les bornes-fontaines, mais le maire a affirmé que cela demeurerait la solution la plus économique.

### Visite du député Tim Watchorn

– La séance du conseil municipal a reçu la visite inhabituelle du député fédéral de la circonscription, Tim Watchorn, citoyen de Morin-Heights, venu assister aux échanges afin de mieux prendre le pouls des préoccupations locales. Le député a expliqué qu'il avait entrepris une tournée des conseils municipaux de sa circonscription – Prévost étant le 11<sup>e</sup> visité sur un total de 19 municipalités.


M. Watchorn a profité de son passage pour saluer la qualité des séances du conseil prévostois, tant sur le plan audiovisuel que dans le climat des échanges. Selon lui, les réunions de Prévost se distinguent par leur respect et leur bonne tenue, au point d'être, a-t-il affirmé, « les meilleures » parmi celles auxquelles il a assisté jusqu'à présent.

Le député a également réagi au débat entourant les travailleurs étrangers temporaires. Il a indiqué que le gouvernement fédéral souhaite favoriser l'accès à la résidence permanente pour les travailleurs présents depuis plusieurs années au pays, tout en laissant entendre que des discussions avec Québec pourraient mener à certains ajustements prochainement.

## PHYSIOTHÉRAPIE - OSTÉOPATHIE PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Thérapie manuelle — Analyse de la course à pied  
 Réadaptation post-opératoire — Rééducation vestibulaire  
 Puncture physiothérapique avec aiguilles sèches (PPAS)  
 Rééducation périnéale pour femmes (Fuites urinaires)

<p style="text-align: center; font-size: x-small; margin: 0;">PHYSIOTHÉRAPEUTES</p> <p style="text-align: center; margin: 5px 0;">Jasmine <b>Perreault</b></p> <p style="text-align: center; margin: 5px 0;">Caroline <b>Perreault</b></p> <p style="text-align: center; margin: 5px 0;">Catherine <b>Paquin</b></p> <p style="text-align: center; margin: 5px 0;">Laurence <b>Gauvin Couture</b></p> <p style="text-align: center; margin: 5px 0;">Jasmine <b>Guénette-Labelle</b></p>	<p style="text-align: center; font-size: x-small; margin: 0;">OSTÉOPATHES</p> <p style="text-align: center; margin: 5px 0;">Kim <b>Aspirot</b></p> <p style="text-align: center; margin: 5px 0;">Émilie <b>Bérubé</b></p> <p style="text-align: center; margin: 5px 0;">Nina <b>Uytterhaeghe</b></p>
<p style="text-align: center; font-size: x-small; margin: 0;">INFIRMIÈRE</p> <p style="text-align: center; margin: 5px 0;">Johanne <b>Roy</b></p>	



in

CLINIQUE  
PHYSIOTHÉRAPIE  
DES MONTS

2994, boul. du Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0

450.224.2322    [www.physiodesmonts.com](http://www.physiodesmonts.com)